Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 063-216303065-20261005-DEL2026_50SUBV-DE

DELIBERATION (2026-50)
DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Attribution de subventions au associations communales

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.
Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
Date de convocation : 1er octobre 2026

_____

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Sébastien SIRIEIX, Marielle GOUTTARD, Romain LEHMANN, Laura CHAMBADE, Marie DA COSTA, Alain LAGRU, Thierry CHALENDARD, Pierre DUPÊCHER, Fabien THIOLAS, Audrey VALLAT, Hélène TARRIT-DESGENS, Marie PAULET, Nicolas JOIGNEAUX.
Représentée : MME Andréa ZANON (pouvoir à Hélène TARRIT-DESGENS).
Secrétaire de séance : M. Romain LEHMANN.

_____

Monsieur le Maire expose :
- que les associations ont été sollicitées. Celles demandant une subvention ont fourni les comptes de l'année 2025, les prévisions pour 2026 ainsi que le compte-rendu de leur dernière Assemblée générale. Certaines associations n'ont pas souhaité faire de demande.

Il est proposé d'accorder à :
- OCCE 63 - Ecole de LA ROCHE-NOIRE : 500 €
- ROC'N BIKE : 500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- valide ces propositions,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents relatifs à cette répartition d'un montant global de 1 000 €.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.
Affiché le 6 octobre 2026.
Au registre sont les signatures,
En Mairie de La Roche Noire, 6 octobre 2026.
Le Maire, Pascal BRUHAT. Le secrétaire de séance, M. Romain LEHMANN.